

# Tivoli : l'âme blessée du quartier

**MARSEILLE** Six mois après le drame, commerçants et habitants confient avoir du mal à tourner la page dans un contexte où les indemnisations se font attendre. L'enquête n'a pas apporté de réponse et les travaux de consolidation n'ont pas débuté.

Un petit village d'irréductibles comme il en existe tant à Marseille. Mélangé familial, uni dans les petites joies du quotidien mais surtout soudé face au pire, survenu il y a six mois pile, le 9 avril dernier. Un accident, une négligence ou une erreur humaine ? L'enquête ne le dit pas et le mystère, entier, se fait sobrement appeler du nom de son décor : Tivoli.

Derrière ce mot, synonyme de stupeur, de tristesse mais aussi d'amertume, cohabitent le souvenir des huit victimes, l'état de choc d'une ville déjà meurtrie par un effondrement, mais aussi l'ambiance lourde d'un micro quartier qui a du mal à se relever complètement.

## Un reste d'amertume

"On a perdu des clients. Des gens qui venaient tous les jours boire un café, se rappelle Fewiz, derrière le comptoir de son café au seuil de la rue Abbé-de-l'Épée (5). Ça a été deux semaines de chaos, avec les télévisions jusque devant notre porte, puis des mois de sidération. Ce qui nous rappelle constamment le choc, c'est la présence policière." Une voiture, "clim" à fonds et lumières allumées, restait garée devant la terrasse pour escorter les délogés venus récupérer leurs affaires. Aujourd'hui, "il y a un reste d'amertume", rapporte Fewiz, en voyant que les aides des assurances ne sont toujours pas versées et que certains délogés doivent se battre pour qu'on les croie, poursuit le jeune homme membre du collectif Tivoli 9 avril, la voix des sinistrés. La police, qui marquait encore plus la frontière entre les immeubles figés dans leur poussière et la vie qui a repris, se fait désormais plus discrète. Pour Juliette, commerçante dans l'habillement, "on a dit tout et son contraire sur les causes de l'explosion, ce qui a



Toujours visibles, les états tiennent la façade du 19 rue de Tivoli et du 37 rue Abbé-de-l'Épée. Au total, six numéros dans ces deux rues restent inaccessibles aux anciens propriétaires et locataires. Dans des immeubles, des vols ont été rapportés après le passage de sociétés prestataires de la mairie.

/PHOTO GILLES BADER

dressé les habitants les uns contre les autres", alors que la photo de deux jeunes victimes était encore affichée sur la vitrine de son échoppe il y a peu. "Il faut absolument que l'enquête aille au bout. C'est facile d'accuser une personne décédée", met-elle en garde, insistant sur le fait que la vieille dame de l'appartement où s'est produite l'explosion de gaz disposait d'équipements "aux

normes" avant le 9 avril. Pour la commerçante, les habitants du quartier ont su se serrer les coudes. "Les gens payaient le café des sinistrés et des services de secours en laissant quelques euros à la boulangerie. Il y a une bienveillance depuis le drame, et même une galanterie qui subsiste dans le quartier. On le voit au quotidien, c'est comme si on évitait de se rendre la vie plus dure qu'elle n'est", veut-elle

croire. Juliette milite désormais pour une veille renforcée afin que ce type de drame ne se reproduise plus. "J'attends de la mairie plus de contrôle des immeubles autour, des immeubles fragiles sur leurs pieds ou insalubres dans toute la ville", lance-t-elle.

## Un sentiment d'empathie

Délogé pendant un mois, Gilbert, 86 ans, est quant à lui un

“ Il y a une bienveillance depuis le drame, et même une galanterie qui subsiste dans le quartier. „

JULIETTE, COMMERCANTE

historique du village Tivoli. Il y habite depuis 70 ans. "J'ai été évacué et délogé un mois, en tant que résident de la rue Joubert, juste à côté. C'est plus que de la sollicitude. Je garde une profonde empathie pour les familles endeuillées", assure-t-il. Fadella aussi fait partie du voisinage et se sent révoltée. "La vie doit continuer mais je reste attentive aux autres. Je vois sans cesse les flyers pour les réunions d'information organisées entre sinistrés et membres du voisinage. Plus ils font savoir qu'on est révolté par la situation qui s'éternise, plus ils limitent le risque de se retrouver sans réponse", explique-t-elle.

À l'école Roosevelt, où une grande partie des enfants du quartier sont inscrits, "l'aide psychologique n'a pas été reconduite à la rentrée scolaire, renseigne le président de l'association de parents d'élèves Arnaud Duplex. Ça s'est apaisé, globalement. On est toujours en lien avec des parents concernés par le drame. Ceux-là ont tout perdu. On n'est plus dans une écoute active de ces familles mais si elles ont besoin, on est là." Théo BESSARD

## Pour les sinistrés, un premier (petit) pas vers l'indemnisation

Tout près de la rue de Tivoli devenue fantôme, les riverains sont encore hantés par le drame.

Pour l'instant, les 52 familles de la zone rouge, délimitée par les rues Abbé-de-l'Épée et Joubert, ont retrouvé un toit. Ce refuge temporaire n'empêche ni les angoisses, ni les cauchemars. Et cette nuit du 9 avril continue d'assombrir chaque matin. Les pensées, comme un refrain, vont aux familles des huit victimes du n°17 et s'enlisent dans le combat juridique qui prend forme. "J'ai du mal à retrouver du sens, confie Roland Bellessa, propriétaire d'un appartement au n°15 et membre du collectif Tivoli. Jus- qu'à alors je travaillais beaucoup, pour les besoins de ma famille mais aussi pour pouvoir tout payer : notre appartement, une bonne police d'assurance... Aujourd'hui, nous avons trouvé une location. J'ai repris le travail mais je vis pour ma femme et mes enfants. Ce sont eux qui me donnent des forces." Première étape de la reconstruction. Suit celle, attendue, de l'indemnisation pour que se

dessinent les promesses de l'après. "Quand on perd son cadre de vie, certaines demandes paraissent tellement incongrues", poursuit-il. Comme cette proposition des impôts qui permet aux propriétaires des biens effondrés de payer la taxe foncière en plusieurs fois. Ces factures émanant de la mairie et présentées aux habitants du n°11. Ou encore, cette garantie de relogement quel que soit le contrat d'assurance qui a pris fin au 30 septembre. "Cela génère du stress pour ceux qui vont devoir s'acquitter d'un loyer et d'un crédit", peste Roland. Il l'a d'ailleurs fait remarquer lors du deuxième Comité local d'aide aux victimes (Clav), organisé mercredi. Lors de la première réunion du 7 juin, les assureurs étaient restés les mains dans les poches et les coordonnateurs, nommés par la Première ministre pour défendre les victimes et les familles, bien silencieux. L'amertume de ce rendez-vous a laissé place à un brin d'espoir. "C'est un commencement d'engagement de la part des trois assureurs du n°17 qui ont fait face à un préfet déterminé (Christophe Mirmand) et un

“ Familles endeuillées, évacués et riverains dont le logement n'a pas été touché mais qui ont une véritable angoisse avec le gaz... Tout le monde doit être pris en compte. „

ROLAND BELLISSA

collectif d'habitants remontés", lâche Sophia Seco, directrice de la Fenvac (Fédération nationale des victimes d'attentats et d'accidents collectifs). Alors que l'enquête est toujours en cours, un cadre pour les indemnisations sur les dommages corporels semble posé. "Pour l'instant, nous restons prudents car il faut trouver l'interlocuteur, dans un délai de trois mois, vers qui les victimes trans-

mettront leurs dossiers. Ensuite, ils seront évalués, expertisés...", déroule Sophia Seco.

De son côté, Roland reste méfiant "sur ces règles que l'on fixe après avoir posé le cadre". Il s'interroge ainsi sur les préjudices psychologiques tant le panel est large le long de Tivoli. "Entre les familles endeuillées, les évacués et les riverains dont le logement n'a pas été touché mais qui ont développé une véritable angoisse avec le gaz... Tout le monde doit être pris en compte", insiste le membre du collectif. Une fois lancée l'indemnisation du volet corporel, les victimes espèrent que viendra vite celle du matériel. En attendant le Clav qui se déroulera en fin d'année, les assureurs ont été priés, par le préfet, de revoir leur copie concernant le relogement des victimes en prolongeant la garantie sans condition. Si leur position était juridiquement juste, elle n'était "moralement pas acceptable", souffle Roland. Pour lui comme pour les autres sinistrés, la vie d'après s'annonce comme un vaste champ de batailles. À conquérir l'une après l'autre.

Christelle CARMONA



Six mois après l'effondrement des immeubles de la rue de Tivoli, les victimes se lancent dans le long parcours de l'indemnisation. /NICOLAS VALLAURI